

Communiqué de presse

Plan de transformation de la filière céréales

Etre à l'écoute et répondre aux attentes des clients, des consommateurs et des citoyens, français et internationaux

La filière céréalière a remis aux pouvoirs publics, le 15 décembre dernier, son plan de transformation. Construit par les 13 membres de l'interprofession¹, en lien avec les acteurs de la seconde transformation², il s'articule autour d'une ambition majeure : Etre à l'écoute et répondre aux attentes des clients, des consommateurs et des citoyens, français et internationaux. Il a fait l'objet d'un travail commun avec la filière des huiles et protéines végétales pour partager ensemble les enjeux des grandes cultures et leurs solutions.

La filière a initié une démarche de durabilité en 2017, en phase avec les demandes des clients, des consommateurs et des citoyens en France et dans le monde, en termes d'alimentation, mais aussi de produits biosourcés, d'environnement et, plus largement d'attentes sociétales.

Le plan de transformation de la filière céréalière demandé par les pouvoirs publics est un accélérateur de cette démarche interne volontaire engagée par les professionnels. Les ambitions de transformation de la filière sont recensées dans le plan mais ne reflètent que partiellement l'étendue des transformations en cours dans chaque entreprise.

« C'est à partir des attentes de nos clients nationaux, européens et internationaux que nous bâtissons nos stratégies de filières avec un triple objectif : rester compétitifs, créer de la valeur tout au long de la chaîne et en particulier pour les producteurs, et donc de l'activité économique et des emplois dans nos territoires, le tout en préservant l'environnement » déclare Jean-François Loiseau, Président d'Intercéreales.

Les 3 axes du plan :

Axe 1 - Accompagner toutes les créations de valeurs du territoire local à l'international en satisfaisant les attentes clients, consommateurs, citoyens

Axe 2 - Innover pour développer la filière céréalière en transition

Axe 3 - Développer les solidarités entre les acteurs : Améliorer la compétitivité de la filière et assurer un revenu aux producteurs

1 : Collège Production : AGPB, AGPM - Collège Collecte / Commercialisation : Coop de France - Métiers du Grain, FNA, SYMEX, SYNACOMEX - Collège Transformation : ANMF, CFSI, Coop de France - Nutrition Animale, SNIA, Malteurs de France, USIPA, USM

2 : Alliance 7, Brasseurs de France, Confédération Générale de la Boulangerie, Fédération des Entreprises de Boulangerie, Syndicat des Industriels Fabricants de Pâtes Alimentaires de France

CONTACT PRESSE

Cécile Despierres : 01 44 31 10 27

cdespierres@intercereales.com